

Le Syndicat des Collectivités pour la réalisation et la gestion d'un Centre de formation Professionnelle à Nioro-du-Sahel (SYFOP) administre le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Nioro-du-Sahel. Celui-ci, avec l'appui de la Région Île-de-France, a ouvert en 2009 un jardin école sur les techniques de base du maraîchage et développé des ressources de formation notamment en agro-écologie.

Le premier programme 2013-2015 « Augmentation de la production maraîchère par le renforcement des capacités des maraîchères et maraîchers » soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le Conseil Départemental de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France, a permis à la restructuration du jardin école en un espace de production, d'expérimentation et de démonstration de techniques avancées du maraîchage et la mise en place d'un dispositif pérenne de formation ouvert aux maraîchères et maraîchers des périmètres engagés dans un projet de renforcement de leurs capacités de production.

Il peut accueillir tout public désirant se former aux techniques les plus avancées (arrosage « goutte à goutte », pratique de l'agro-écologie, haies vives, ...).

2. CONTEXTE :

Depuis 2011, la pratique du maraîchage, qu'elle soit en jardin collectif ou individuel, s'est fortement développée dans l'est de la région de Kayes.

Une enquête a été menée en 2012 par le Syndicat des collectivités territoriales du cercle de Nioro-du-Sahel (SYCOTEN) à la demande d'Essonne-Sahel dans les cercles de Diéma, Nioro-du-Sahel et Bafoulabe sur 32 périmètres maraîchers. Cette enquête a mis en évidence les besoins de formation des productrices et producteurs pour optimiser leurs techniques et développer leurs productions, que ce soit pour la consommation familiale ou pour la commercialisation.

Un premier programme 2013-2015 de renforcement des capacités, soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le Conseil Départemental de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France, et une action de formation du réseau d'Essonne-Sahel ont permis la réalisation des sessions de formation au CFP en 2015-2016 et 2017 qui a bénéficié à une soixantaine de personnes.

Le bilan de ces actions a montré que globalement les objectifs de la formation étaient atteints, avec des degrés variables selon les participants et en fonction des saisons culturales.

Cette prochaine action projetée par Essonne-Sahel prendra en compte l'expérience des sessions précédentes afin de mieux ajuster les contenus au niveau des participants.

3. OBJECTIFS GENERAL :

Augmenter la production maraîchère dans les périmètres maraîchers par la maîtrise de techniques les plus avancées telles que l'arrosage « goutte à goutte », la plantation de haies vives, la diversification des variétés maraîchères, la production de compost, la lutte contre l'évapotranspiration, etc.

4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation, les maraîchères et maraîchers devront être capables, dans le cadre d'un développement durable et en intégrant les principes de l'agroécologie :

- 4-1** d'aménager un espace culturel et d'entretenir une culture en place ;
- 4-2** d'assurer les apports nutritifs et hydriques d'une culture en place ;
- 4-3** de protéger une culture contre ses ennemis et les aléas climatiques.

5. DEMARCHE GLOBALE :

5-1 Les intervenants :

- Chef de programme / Expert formateur :

Sa fonction consiste à concevoir le dispositif de formation et à coordonner les activités de sa mise en œuvre.

Il a en charge la conception et l'exécution des activités de formation. Il assure le suivi in situ du transfert des compétences par les maraîchères et maraîchers référents dans leurs périmètres maraichers.

- Le Jardinier professionnel :

Sa fonction consiste à exploiter le jardin pilote.

En outre, il participe à la conception du dispositif de formation, assure les formations pratiques en lien avec l'expert formateur et peut assurer le suivi in situ du transfert des compétences par les maraîchères et maraîchers référents dans leurs périmètres maraichers.

5-2 Le lieu de la formation :

La formation va se dérouler dans le jardin pilote du CFP de Nioro-du-Sahel.

5-3 Le concept d'intervention :

Il consiste à articuler des formations théoriques et pratiques au jardin pilote, avec une mise en application des connaissances acquises et leur transfert à l'ensemble des maraîchères et maraîchers des périmètres concernés.

6. PROPOSITION DE FORMATION :

6-1 Description commune à tous les modules :

- Modalité pédagogique générale à la formation :

L'action sera conçue et pilotée par un expert de la formation aux techniques avancées du maraîchage, qui adaptera au public spécifique de cette action, les contenus pédagogiques et techniques des modules déjà existants et éprouvés (cf. modules de maraîchage du CFP (SYFOP)), modules d'agro-écologie de l'Union pour un Avenir Ecologique et Solidaire (UAVS).

Le jardinier exploitant sera associé étroitement à toutes les phases de programmation de l'action et à sa mise en œuvre.

La démarche de formation consistera, en partant de l'observation par les stagiaires de l'état du jardin au moment de la session, d'expliquer ce qui a été réalisé, les choix opérés (techniques, variétés, calendrier, etc.), d'étayer ces observations par des apports théoriques simples (à partir de fiches techniques) et de faire réaliser par les stagiaires les travaux qui correspondent au calendrier de culture fixé par le jardinier.

Au retour de chaque session, les maraîchères et maraîchers ayant participé à la formation mettront en application sur le terrain les connaissances acquises lors de la formation et les transmettront aux autres exploitants de leur PM d'origine.

Un suivi in situ sera effectué pendant la période d'entre les deux sessions par le formateur ou le jardinier afin d'évaluer la mise en application des pratiques apprises, leur transfert aux autres exploitants et de déterminer des besoins nouveaux pour en faire des objectifs lors de la deuxième session.

- Public concernée :

Le groupe à composer sera d'une dimension compatible avec les principes d'une formation pratique et participative et constitué de personnes issues de villages différents pour favoriser les échanges et les enrichissements mutuels.

10 à 12 personnes, pour l'action, seront choisies par les associations de maraîchers, en fonction de leurs capacités à faire évoluer les pratiques actuelles dans les périmètres maraichers, à raison de deux personnes par périmètre pour assurer l'essaimage dans leur village ou quartier.

- Contenus et outils :

Les contenus et la structure de formation proposés dans la suite de ce document sont fonction des besoins de la population cible.

Chaque session devra permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs de progrès retenus pour l'action, même si les objets de démonstration et de mise en œuvre sont différents en fonction du calendrier cultural du Jardin Pilote.

6-2 Tableau résumé des différents modules de formation :

N°	Libellé du module	Lieu	Intervenant	Durée/jour
1	Aménagement d'un espace culturel (jardin) ;	CFP-Nioro	Expert formateur	2
2	Conduite d'une culture maraîchère (entretenir et assurer l'apport nutritif et hydrique...) ;	CFP-Nioro	Expert formateur	3
3	Protection d'une culture maraîchère (contre ses ennemis et les aléas climatiques).	CFP-Nioro	Expert formateur	5

6-3 Description sommaire pour chaque module :

- **Module 1** : Aménagement d'un espace culturel (jardin).
 - **Finalité** : la finalité de ce module est d'apprendre aux participants l'exécution d'un schéma d'aménagement sur terrain.
 - **Objectifs** : à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :
 - Préparer le terrain : coupe, dessouchage et nettoyage d'un terrain ; labour et travaux superficiels du sol...
 - Délimiter les différents composants d'un schéma d'aménagements : abris, planches, billons, trous, allées, fosses compostières ...
 - Réaliser ces composants sur terrain.
- **Module 2** : Conduite d'une culture maraîchère.
 - **Finalité** : la finalité de ce module est d'apprendre aux stagiaires la pratiques, en toute sécurité et à l'aide des techniques agro-écologiques, les opérations de conduite de cultures maraîchères.
 - **Objectifs** : à l'issue de la formation, les apprenants seront capables d'assurer :
 - d'assurer la nutrition hydrique et organique de culture en place: apport d'engrais, arrosage traditionnel et arrosage GàG ;
 - d'assurer l'entretien de sol d'une culture : binage, sarclage... ;
 - de contrôler la croissance d'une culture : taille de formation, tuteurage et palissage des végétaux ;
 - de contrôler la mise à fleur et la fructification : tailles visant à favoriser la mise à fleur, à réguler la fructification.
- **Module 3** : Protection d'une culture maraîchère.
 - **Finalité** : la finalité de ce module est d'apprendre aux participants les méthodes de pratiques compatibles, possibles et économiques pour préserver les cultures maraîchères et maintenir les ravageurs au-dessous du seuil de nuisibilité dans un système respectueux de l'écosystème.
 - **Objectifs** : à l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :
 - préparer le terrain : coupe, dessouchage et nettoyage d'un terrain ; labour et travaux superficiels du sol...
 - délimiter les différents composants d'un schéma d'aménagements : planches, billons, trous, allées ...
 - confectionner ces composants sur terrain.

6-4 Les moyens matériels :

Matériels de travail du sol	Matériel d'arrosage	Petits matériels	Matière d'œuvre
Houe	Arrosoirs	Décamètre	Bouse de vache
Pioche	Sceau	Marteau	Paille
Râteau	Réseau d'irrigation	Sécateur	Bambou
Pelle	GàG	Petit mètre (3 m)	Fils d'attache
Binette		Piquets (en fer 10)	Fer 10
Brouette		Cordeau (fil en nylon)	Filet de protection
			Tissu de moustiquaire
			Semences des spéculations

7. EVALUATION :

Le centre dispose un système d'évaluation qui est mis en œuvre à différents niveaux et dès le début de la formation. Du niveau des formateurs, ils ont à leur disposition quatre outils d'évaluation.

La liste de présence des apprenants qui permet de suivre la régularité de la participation de l'apprenant aux différentes activités de formation.

La fiche tableau de bord : comportement professionnel, qui permet le suivi du comportement de l'apprenant et de noter le niveau qu'il manifeste dans son comportement. Sur cette fiche 8 attitudes dans le travail, y sont reportés.

La fiche tableau de bord : compétences professionnelles, qui permet de noter le niveau d'acquisition des apprenants à différentes dates de ce qui sert de référentiel pour une période ou pour la totalité de la formation. Cette fichier permet de suivre la progression de l'apprenant dans son apprentissage. C'est à partir de ce tableau de bord bilan qu'est décidé l'octroi des attestations aux participants et des certificats de compétences

Le livret du compte rendu des activités sur lequel sont inscrites toutes les activités réalisées par séance ou journée de formation. Il comprend aussi le suivi des formateurs dans l'application des techniques d'animation et du transfert de compétence.

Le bilan général : il est établi à partir de l'ensemble des fiches et outils d'évaluation et du rapport du formateur. Ce bilan porte sur l'évaluation des apprenants, des formateurs, et aussi sur l'action en général.

8. BUDGET PREVISIONNEL : (cf. fichier Excel joint)
